



L'Uni ne pourra financer que la moitié des postes prévus

UNIVERSITÉ • Avec une augmentation marquée du nombre d'étudiants, l'Université de Fribourg doit concentrer ses forces sur des pôles de compétences pour rester compétitive. Améliorer l'encadrement et rendre les cours compatibles avec Bologne restent les priorités.

STÉPHANIE BUCHS

L'Université de Fribourg a réussi à décrocher quatre millions supplémentaires du canton sur quatre ans pour les postes en personnel, malgré les difficultés financières de ce dernier. Ce supplément pour la création de postes concerne directement l'une des priorités de l'institution: un meilleur encadrement des étudiants pour assurer la qualité de l'enseignement. Mais cette somme ne suffit pas pour satisfaire le plan stratégique à l'horizon 2011 érigé par le Sénat en janvier de cette année. Afin de financer les surplus en personnel nécessaires à assurer cette qualité et l'eurocompatibilité avec le système de Bologne, l'université avait en effet demandé au canton 8 millions de francs.

Paul-Henri Steinauer, recteur, a insisté sur l'adaptation nécessaire du plan stratégique, hier lors de la conférence de presse de la rentrée universitaire: «Nous avons dû revoir à la baisse nos dépenses en personnel, prévues à 10 millions, pour les ramener à 7,7 millions. Les économies grâce aux restructurations internes, qui auraient dû ramener 2 millions, devront désormais en rapporter 3,7.» Ces chiffres sont valables pour la période 2004-2007.

MOINS DE PÔLES DE COMPÉTENCE

Passer de 8 millions pour les postes supplémentaires à 4 millions a des conséquences sur l'efficacité des mesures du plan stratégique à l'horizon 2011. «Nous avons dû diminuer le nombre de pôles de compétences: alors qu'une dizaine était prévue auparavant, ils seront au maximum au nombre de sept selon les dernières estimations», remarque Monique Bersier, adjointe du recteur. M. Steinauer insiste sur

l'importance de concentrer les forces de l'université sur un petit nombre de pôles de compétences (branches spécifiques) qui lui permettraient d'être compétitive au niveau international.

Hormis ces pôles ainsi que l'amélioration de l'encadrement, six autres points forts sont à mettre en évidence dans le plan stratégique à l'horizon 2011. Tout d'abord, l'introduction dans toutes les facultés de la structure d'études prévue par la Déclaration de Bologne: il reste à adapter les lettres en 2003, les sciences en 2004 et la théologie en 2005.

Ensuite, le renforcement de la collaboration BENEFRIL, «qui n'est pas remise en cause par les liens que Neuchâtel pourrait tisser avec Lausanne», précise le recteur. Les infrastructures doivent également être améliorées avec la réalisation de Pérolles 2 et, à plus long terme, un nouveau bâtiment pour la Faculté de droit sur des terrains de la tour Hen-



Elle avait demandé 8 mio: l'Université devra se contenter de la moitié.

ALAIN WICHT-A

ri. Promouvoir des études bilingues, assurer la qualité et libérer des ressources pour l'enseignement et la recherche sont les autres priorités.

«Si on prend comme base un salaire moyen, on pourra engager entre 35 à 40 personnes avec ces 4 millions», estime Monique Bersier. Alors que le nombre d'étudiants est resté assez stable entre 1998 et 2001, il devrait passer de 9100 en 2001-2002 à 9800 pour l'année en cours, ce

qui représente une hausse globale probable de 7,7%. La hausse du nombre de débutants semble être déterminante: ils passent de 1930 à 2170 pour la même période, soit une augmentation de 12%.

Ces chiffres légitiment clairement les besoins en personnel supplémentaire. «L'université a connu un fort développement depuis 20 ans, les effectifs ont presque doublé», précise encore M. Steinauer. SB

De l'argent sûr pour trois ans encore

Distribué mercredi à l'issue de la conférence de presse du Conseil d'Etat fribourgeois consacrée au Plan financier et au programme gouvernemental de la législature 2002-2006, l'arrêté sur l'attribution à l'Université de Fribourg d'une enveloppe budgétaire pluriannuelle pour les exercices 2004 à 2006 a été présenté comme une première suisse.

Le principe d'une enveloppe pluriannuelle est inscrit dans la nouvelle loi sur l'Université de 1997. Cette nouveauté renforce l'autonomie de l'établissement, a déclaré la directrice de l'Instruction publique Isabelle Chassot. D'ailleurs, le Conseil d'Etat a accepté les options du plan stratégique à l'horizon 2011 prises par le rectorat (lire ci-dessus): les réorientations internes qui en découlent doivent pouvoir s'appuyer sur des budgets fiables sur plusieurs années, a encore dit Isabelle Chassot. Cette évolution intervient au moment où la politique suisse en matière de subventionnement des universités «favorise les sciences exactes» via les budgets de recherche qui leur sont

alloués. Par conséquent, Fribourg, «forte surtout dans les sciences sociales et humaines est prétérite», a déploré la conseillère d'Etat.

Dans l'attente d'un message de la Confédération sur le financement universitaire, l'arrêté fribourgeois se réserve le droit de modifier le montant de son enveloppe en fonction de la grosseur de celle venue de Berne, selon le bon vieux principe des vases communicants. De ce fait, le total restera le même. Le canton a encore pris en compte les apports de l'accord intercantonal finançant la formation à Fribourg des étudiants des autres cantons. De même, il a intégré les projections pour les taxes d'inscription.

Au final, l'enveloppe fribourgeoise se monte à 183,5 mio (la subvention passera de 57,2 mio en 2004 à 64,8 mio en 2006). Isabelle Chassot s'est dit consciente que le canton n'a pas pu aller aussi loin que souhaité par l'Université: «A elle de fournir encore un effort», a-t-elle conclu. JnG

Indignés par du papier W.-C., des musulmans fribourgeois déposent plainte contre la Migros

GROSSE COLÈRE • «Allah» et «Mohammed». Tels sont les mots que des musulmans du canton ont lus sur du papier-toilette à la place de signes du zodiaque. «Je suis choqué», explique l'un d'eux. La Migros s'excuse platement.

A l'avenir, la Migros devra apprendre à lire ses papiers hygiéniques avant de les commercialiser. En cause? Deux signes du zodiaque imprimés en turquoise sur fond blanc. Si pour la majorité des clients du géant orange, ils ne ressemblent qu'à des formes stylisées, ce n'est pas le cas pour des arabophones. A la place des symboles, ils y ont vu et lu les mots «Allah» et «Mohammed». Indignés, des musulmans de Fribourg ont dénoncé le cas à la justice.

«Je suis choqué, d'autant qu'il y a le nombre «69» entre les deux inscriptions», témoigne Najib Bouslama. «Je me sens insulté en tant que musulman et en tant qu'arabe. On ne peut pas vendre des choses comme

ça en Suisse. Pour moi, c'est une provocation. C'est diffamatoire.» Réuni à l'occasion du ramadan, un groupe de croyants a décidé de lancer une pétition en protestation. Une plainte pénale collective ainsi que deux plaintes individuelles ont été déposées hier contre la Migros pour atteinte à la liberté de croyance et des cultes.

«REGRETTABLE MÉPRISE»

L'entreprise est-elle inquiète? Ses responsables ne tiennent pas à commenter le volet pénal de l'affaire tant qu'ils n'en savent pas plus. En revanche, ils semblent tout chamboulés par cette malheureuse impression... «Nous n'avions l'intention d'offen-

ser personne», déclare Fabrice Zumbrennen, chef du marketing de Migros Fribourg-Neuchâtel. «C'est une regrettable méprise. Nous nous en excusons platement.» Ce papier, en provenance d'Italie, est apparu sur les rayons helvétiques il y a quelques jours, poursuit-il. «Selon notre acheteur, il est censé représenter les signes du zodiaque. Jamais nous n'aurions pensé que cela pourrait être interprété autrement.» Il faut dire aussi que la Migros n'a pas l'habitude de décrypter ses papiers W.-C. avant de les mettre en vente.

200 000 FRANCS PERDUS

Devant le tollé provoqué hier à Genève et à Zurich, le détaillant a dé-

cidé de réagir. Il va retirer ce produit de son assortiment, tout en écoulant ce qu'il y a encore dans les magasins: «Samedi tout devrait être vendu», souligne Urs Peter Naef, porte-parole de Migros Suisse. «Pour ce faire, nous avons obtenu l'accord des autorités islamiques de Zurich pour poursuivre la vente.» Des lettres d'excuses seront ensuite envoyées aux responsables musulmans de Suisse en espérant que cela suffira pour calmer les esprits.

Quant au manque à gagner représenté par les milliers de rouleaux invendus et dont le sort reste incertain, il se monte à 200 000 francs, déclare Urs Peter Naef. «Ce n'est pas rien pour Migros.» PV

ASSEMBLÉE

Un double succès pour La Tuile

FRIBOURG • «Avec le recul, on peut dire que le déménagement de La Tuile – centre d'hébergement nocturne pour les personnes en situation précaire – a été une véritable réussite». C'est en substance ce qui est ressorti de l'assemblée générale de l'association La Tuile organisée dans les locaux flambant neufs de Banc public, le tout nouveau lieu d'accueil de jour situé au numéro 20 de la rue Saint-Barthélemy. Petit frère de La Tuile, le nouveau centre a d'ailleurs été inauguré officiellement au terme de l'assemblée. Il est ouvert chaque jour de 8 h 30 à 16 h 30 à toutes les personnes seules ou en difficulté.

L'installation de La Tuile, l'automne passé, dans un immeuble de trois étages à la route de Marly a permis d'améliorer la qualité de l'hébergement tout en préservant la simplicité et la spontanéité de l'institution, souligne Corinne Siffert, présidente de l'association. Durant cette première année, un accent particulier a été mis sur l'hygiène dont les personnes en situation de précarité ne se soucient souvent guère. A La Tuile, ils peuvent faire leur toilette et même faire la lessive.

Sur le plan financier, le succès est également au rendez-vous, puisque la gestion du nouveau centre ne s'avère pas plus coûteuse qu'avant le déménagement.

AFFLUENCE RECORD

Mais cette année a surtout vu la création de Banc public, un rêve de longue date. C'est grâce à une collaboration interinstitutionnelle qu'a pu être relevé ce défi, à laquelle ont pris part différentes organisations sociales du canton. «Ouvert la semaine passée, le centre de jour a déjà accueilli plusieurs habitués de La Tuile mais aussi des mères et des personnes âgées du quartier venues partager le repas de midi dans la convivialité et loin de la solitude», se félicite Marie-Jo Ozer-Beytrison, responsable des lieux. «Banc public complète l'offre de La Tuile, puisque la journée on a plus de temps pour conseiller et aiguiller les personnes en situation précaire», souligne-t-elle à l'heure de l'inauguration. «Jusqu'en 2003, il sera piloté par La Tuile et subventionné par la Loterie romande», explique Eric Mullener, directeur responsable financier. «Au-delà, on espère un soutien de l'Etat de Fribourg. Mais d'ici là, il faudra faire nos preuves». Là-dessus aucun doute n'est permis, puisque La Tuile a déjà été sollicitée il y a quelques mois pour conseiller la mise sur pied d'un lieu d'accueil à Yverdon.

L'assemblée a aussi été l'occasion de présenter les nouveaux venus au sein des équipes de travail. Installateur sanitaire, étudiant en sociologie, animatrice socioculturelle, retraitée ou mère de famille, ils sont issus d'horizons divers et œuvreront pour la plupart à mi-temps. Mais à quelques semaines des grands frimas, les responsables de La Tuile ont exprimé leur inquiétude face à l'exceptionnelle affluence que connaît le centre cette année. Déjà plus de 4000 nuitées en ce début de novembre, c'est un nouveau record, sans doute pas étranger à l'actuelle crise du logement. A l'évidence, de nouvelles réflexions s'imposent pour pouvoir faire face à une situation en constante évolution. DBr

EN BREF

Une inattention fait 15 000 fr. de dégâts et un blessé léger

ROSÉ • Un automobiliste de 63 ans circulait de Rosé en direction de Villars-sur-Glâne, mercredi à 19 h 20. A la route de Rosé, suite au ralentissement de la colonne, il a heurté l'arrière d'un véhicule, qui a été projeté contre une troisième voiture, indique la police. Le conducteur de la première voiture heurtée a été légèrement blessé. La police estime les dégâts matériels à 15 000 francs.